

TCHOU KOUAN et WOU YING qui furent également défaits : 10,300 hommes périrent dans ces deux actions. Han K'i fut dégradé et exilé à Tsin Tcheou comme simple gouverneur et remplacé par un homme de plaisir HIA SOUNG; Fan Tchoung-yen ne fut guère moins mal traité : il fut envoyé comme commandant à Yo Tcheou pour avoir brûlé une lettre insolente du roi des Hia devant le délégué de ce prince. La conduite de Hia Soung ne permit pas de le garder en fonction et on le nomma gouverneur de Ho Tchoung, avec résidence à Chen Tcheou. Personne n'était capable désormais de commander au Chen Si; force fut donc de faire à nouveau appel aux services de Han K'i et de Fan Tchoung-yen : « on divisa cette province en quatre départements : Tsin Tcheou, où était Han K'i; Wei Tcheou, qu'on donna à WANG YOUEN; King Tcheou, où on envoya Fan Tchoung-yen et enfin Yen Tcheou, qu'on mit sous la conduite de P'OUNG TSI... La suite fit voir que c'était le meilleur parti qu'on pouvait prendre; chacun de ces généraux voulut se distinguer; Han K'i, surtout, par sa vigilance retint si bien les Tartares Hia chez eux, qu'ils furent forcés de suspendre pour quelque temps leurs courses; et, de son côté, Fang Tchoung-yen, par ses bons traitements, sut si bien gagner les *K'iang* qui s'étaient presque tous donnés au roi des Hia, que ces peuples se mirent sous la protection des Chinois. ¹ »

Cependant les K'i Tan (1042), voyant l'empereur occupé avec les Hia songeaient à reprendre les dix villes que, suivant eux, Che Tsoung leur avait injustement arrachées. Sur l'avis du Président de son Conseil privé, SIAO HOUEI, et contre l'opinion de SIAO HIAO-MOU, un autre de ses ministres, le roi des K'i Tan chargea SIAO TE-MOUR et LIEOU LOU-FOU de se rendre à K'ai Foung-fou, de réclamer les villes ou, si satisfaction ne leur était pas donnée, de déclarer la guerre. FOU PIÉ fut chargé de les recevoir et de négocier avec eux; on déclara aux envoyés K'i Tan qu'il était impossible de leur restituer les villes, mais que, désireux de leur être agréable, on leur accorderait, s'ils le désiraient, la main d'une princesse chinoise pour le fils aîné de leur roi. Fou

1. MAILLA, VIII, p. 215.